

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1964)
Heft: 10

Artikel: De la science des pommes au progrès pédagogique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026816>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine public

J.A. Lausanne

Bi-mensuel romand
N° 10 27 mars 1964

Rédacteur responsable: André Gavillet
Abonnement: 20 numéros 12 francs
Le numéro 70 centimes
Administration, rédaction:
Lausanne, Case Chauderon 142
Chèque postal II 155 27
Imprimerie Raymond Fawer S. A., Lausanne

Les articles de ce numéro
ont été discutés ou rédigés par:

Marcel Bürri
Gaston Cherpillod
Ruth Dreifuss
Jean-Jacques Dreifuss
André Gavillet
Jean-Jacques Leu
Marx Lévy
Pierre Liniger
Jacques Morier-Genoud
Christian Ogay
Jeanne-Marie Perrenoud

Dans les prochains numéros:

- Le néo-capitalisme en Suisse
- Les prétendues cités-satellites dans le district de Nyon
- Publicité et T. V.
- Qu'est-ce que le bilan consolidé?
- Les échecs scolaires
- Une enquête sur les sourciers

Le N° 11 sortira de presse le 23 avril 1964

De la science des pommes au progrès pédagogique

L'école enseigne que le progrès de la science passe par le don d'étonnement. Exemple, dit le pédagogue (l'exemple est toujours pédagogique), la pomme de Newton. Les pommes, depuis la création du monde et de l'arbre, tombaient en automne, sans que personne ne s'en étonnât. Il fallut Newton: d'où la découverte de l'attraction terrestre et de la gravitation. Mais le pédagogue, lui, ne s'étonne pas que Newton, en sachant observer, ait fait progresser la physique et non la pomologie. C'est pourquoi, semble-t-il, sa propre science n'avance guère.

10 000 habitants hors circuit

Un rapport récent du Conseil d'Etat vaudois rappelle que 100 communes qui ensemble comptent une population de 10 000 habitants n'ont envoyé aucun enfant dans un collège secondaire en dix ans.

Ce fait est connu depuis longtemps. Quatre ans, au moins. Souvent cité, sans qu'on sache s'il est toujours valable, rigoureusement, depuis qu'a été introduite la gratuité des frais de transport pour les collégiens.

Quelle est l'explication de cette abstention de 100 communes? Car il faut s'étonner de cette non-participation au nom du principe qui veut que les intelligences poussent partout. L'enquête à entreprendre serait simple parce que la recherche est délimitée: où sont les obstacles et les résistances? L'étonnement devrait appeler la recherche.

La moitié du quart

Idéalement, on aimerait admettre dans l'enseignement secondaire le 25 % de la population scolaire. Dans la pratique, on n'est pas loin d'appliquer cette norme lors des examens d'admission.

Dans les collèges lausannois, après deux ans d'observation, les enfants du premier cycle de l'enseignement secondaire (10-12 ans) sont orientés entre les diverses sections, qui se divisent en deux catégories dont l'une est gymnasiale. Or, le Centre de recherches psychologiques prévoit, en moyenne, par classe, que le 40 % (au mieux le 50 %) des enfants auront le format pré-gymnasial.

La moitié (c'est largement compté) de 25 %, disons 12 %; 12 %, alors qu'à 16 ans, on devrait retrouver, de l'avis des psychologues eux-mêmes, au moins un 15 % d'enfants aptes à poursuivre une scolarité prolongée. Pour les enfants de 12 ans, avec quatre ans d'avance on est, déjà, dans les pronostics que la pratique vérifiera le plus souvent, en dessous des normes-limites.

Où est, entre 10 et 12 ans, la paille?

L'étonnement devrait appeler la recherche.

L'importance du « verbal »

On sait l'importance, dans un enseignement de type secondaire, du langage. Ce qu'on appelle le « verbal » est souvent déterminant. Or, la richesse et surtout l'assimilation du vocabulaire est étroitement dépendante du milieu social. Un des mérites de l'école du premier degré, c'est précisément d'offrir à certains enfants un autre milieu, plus stimulant, au vocabulaire plus large.

Mais si l'on connaît pour l'élaboration de certaines épreuves secondaires le vocabulaire vu (comme on dit) au degré primaire, connaît-on le vocabulaire réel dont disposent des enfants en fonction du milieu socio-professionnel de leurs parents? Non. L'étonnement devrait appeler la recherche.

De la nature de l'étonnement

Nous venons de choisir trois domaines, simplement pour illustrer (pédagogiquement encore), ce que pourrait être un étonnement de recherche expérimentale.

A cette recherche, les enseignants ne sont pas convertis encore. Et pourtant la plupart aiment leur métier et le pratiquent bien. Pourquoi? Où sont, ici, les résistances?

Tout tient, nous semble-t-il, à une définition du mot « capable ». Que réussissent tous ceux qui sont capables, dit-on unanimement. Sans discrimination de milieu social. Or cette réussite se juge sur pièces, sur épreuves jaugées par l'école en fonction d'une culture, de valeurs, qui ne sont ni arbitraires, ni gratuites.

Pour donner au mot « capable » un autre sens, il faudrait pouvoir adopter un point de vue extérieur. Avoir un autre système de références. S'appuyer sur des normes qui ne soient pas les normes de la culture scolarisée. Au nom de quel critère?

Le critère économique

L'école le récuse. Elle doit si possible satisfaire les exigences économiques de la société, elle ne le conteste pas, mais elle s'estime aussi juge et responsable de la « qualité » de cette société. Mettre en circulation, sous prétexte de besoins, des médecins au rabais, c'est faire, dit-elle, du travail à rebours.

Le critère social

L'école l'accepte, aujourd'hui, mais partiellement. Toutes les facilités matérielles doivent être accordées à ceux qui en ont besoin. Ceci fait, les critères de sélection, appliqués impartialement, restent valables. Sinon baisse du niveau culturel, remise en question de la culture traditionnelle.

Le critère numérique

Mais il est une norme extérieure, que jamais nous n'avons vu réfuter, même par les tenants d'un statu quo culturel. C'est la plus simple de toutes. La courbe de Gauss. La bonne courbe en cloche. Et aussi la loi du bon sens. Nous l'évoquions déjà dans « Domaine public » N° 2. Sur 100 enfants, il doit en exister au moins 15 qui soient très bien doués.

Si l'on admet cette hypothèse de travail, la réussite n'est plus le seul critère de la capacité. Il y a des enfants potentiellement capables. Encore faut-il les découvrir, les révéler, les suivre.

A partir du moment où l'on veut que l'école fasse le plein de toutes les capacités, réelles et virtuelles, l'étonnement prend un sens.

On est alors entraîné dans le processus suivant: De l'étonnement à la recherche, et de la recherche à l'investissement (en hommes et en argent) dans la recherche.

Quand nous disons investissements dans la recherche, la formule peut paraître creuse. Un dernier exemple, pédagogique. Imaginons que le problème des échecs inquiète une conférence des maîtres. Que fait-elle? Elle nomme une commission; d'où jaillissent des opinions intéressantes. Admettons qu'une de ces opinions porte sur le rôle du travail à domicile. Or, pour passer de l'opinion aux faits utilisables, une enquête serait nécessaire pour connaître le nombre et l'importance des travaux écrits dont la réussite dépend directement d'une préparation hors-école. Pour que cette enquête aboutisse, il faut que quelqu'un en soit chargé (donc qu'il soit rétribué) pour la mener à bien. Et peut-être que les résultats de cette enquête seraient si parlants que quelqu'un alors suggérerait qu'il soit décidé que le 50 % au moins des travaux écrits puissent être assurés sur la seule base du travail fait en classe. Et les résultats d'une telle décision seraient à leur tour objet d'enquête.

Ces recherches, c'est au corps enseignant lui-même à les exiger. Il y va de la dignité future de ce métier. Dans une société en pleine croissance, elle est à conquérir. Faut-il s'en étonner?